

Demande d'admission à l'indigénat communal de
Monsieur Dimy Navalona ANDRIAMASINORO
de son épouse Mme Miora ANDRIANJAFY Andriamasinoro
et de ses filles Meva Tia et Liana Soa ANDRIAMASINORO

Nom et prénom : ANDRIAMASINORO Dimy Navalona
Né le : 24 mars 1963
Nationalité : malgache
Etat civil : marié
Domicile : 2800 Delémont

Membres de la famille compris dans la demande :

L'épouse :

Miora ANDRIANJAFY Andriamasinoro, née le 16 mai 1973

Les enfants :

Meva Tia ANDRIAMASINORO, née le 26 juin 2000

Liana Soa ANDRIAMASINORO, née le 26 août 2004

Préavis du Conseil communal :

Le Conseil communal préavise favorablement la présente demande d'admission à l'indigénat communal qui ne pose aucun problème et invite le Conseil de Ville à voter l'arrêté y relatif.

La finance de naturalisation communale prévue est de Fr. 600.-.

Les membres du Conseil de Ville qui le souhaitent peuvent consulter le dossier de requête déposé à la Chancellerie communale.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 29 novembre 2010